



Municipalité de Verchères

581, route Marie-Victorin, Verchères (Québec) J0L 2R0
téléphone (450) 583-3307, télécopieur (450) 583-3637
www.ville.vercheres.qc.ca courriel : mairie@ville.vercheres.qc.ca

RAPPORT DU MAIRE 2012 SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 955 du code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la Municipalité de Verchères. Ce rapport doit traiter :

- des derniers états financiers
- du dernier rapport du vérificateur
- du dernier programme triennal d'immobilisations
- des indicateurs préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours
- des orientations générales du prochain budget
- du prochain programme triennal d'immobilisations

Une liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ et une liste des contrats de plus de 2 000\$ avec le même cocontractant et totalisant plus de 25 000\$, doivent accompagner le présent rapport.

De plus, selon l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le maire doit faire rapport des montants que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

1. Les états financiers de l'année 2011 et le rapport des vérificateurs.

La firme de comptables agréés Moreau, Boisselle, Brunelle & Ass. a vérifié le rapport financier 2011. Le rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales (non consolidé) montre les chiffres suivants :

• Revenus de fonctionnement	(7 097 110\$)
• Charges de fonctionnement	7 089 898\$
• Amortissement	(1 050 142\$)
• Produit de cession et gain de cession	(32 438\$)
• Remboursement dette à long terme	324 400\$
• Investissement (immo)	946 671\$
• Affectation du surplus non affecté	(55 100\$)
• Affectation du surplus affecté	(150 000\$)
• Fonds réservé	(312 135\$)
	<hr/>
Surplus	(335 956\$)

Le surplus libre au 31 décembre non consolidé est de 1 193 170\$.

La dette nette non consolidée au 31 décembre 2011 est de 4 751 631\$.

2. Dernier programme d'immobilisation 2012-2013-2014

Ce programme est divisé par grands champs d'activités.

Voirie :

- Des travaux de pavage ont été effectués cette année encore en secteur rural et urbain.
- Des travaux de remplacement de bordure ont été faits dans le secteur du Métro.

Aqueduc et égout :

- Nous avons réalisé les travaux des rues St-Alexandre, St-Benoit, St-André, Léopold et Dalpé.
- Au niveau de l'usine de filtration, les travaux de remise à neuf se sont poursuivis en 2012 et prendront fin au printemps 2013.

Incendie :

- Achat d'équipement pour le maintien du service.

Loisirs:

- Finalisation du prolongement de la Route verte.
- Réaménagement de l'aire de jeu du parc Rolland-Pigeon.
- Réaménagement du terrain de tennis.

3. Indications préliminaires sur les états financiers de 2012.

Du budget de 7 302 000\$ adopté pour l'année 2012 les recettes seront un peu supérieures aux prévisions et, avec un suivi rigoureux des dépenses, celles-ci seront légèrement inférieures pour un surplus d'environ 200 000\$.

4. Rémunération et allocations des membres du conseil.

Chaque conseiller municipal reçoit en 2012 une rémunération de 5 500\$ et une allocation de dépenses de 2 750\$. Pour sa part, le maire reçoit en 2012 une rémunération de 16 500\$ et une allocation de dépenses de 8 250\$. Le maire suppléant reçoit une rémunération de 6 326\$ et une allocation de 3 162\$.

Le représentant à la MRC reçoit une rémunération de 4 032\$ et une allocation de dépenses de 2 016\$. Le représentant au CIT reçoit quant à lui, une rémunération de 2 549\$ et une allocation de dépenses de 1 274\$. Le représentant de la Régie de la gare reçoit, une rémunération de 3 701\$ et une allocation de dépenses de 1 850\$. Le représentant à la Régie de police reçoit une rémunération de 2 350\$ et une allocation de dépenses de 1 175\$ de la Régie de police.

5. Programme triennal d'immobilisation

Le prochain programme d'immobilisation sera adopté avec le budget 2013 et n'est donc pas finalisé. Par contre les éléments suivants sont des priorités :

- Poursuite des travaux de pavages pour maintenir l'état de notre réseau routier à un niveau convenable et éviter de devoir refaire à neuf des routes qui auraient été négligées.
- Travaux à l'usine de filtration complétés en 2013
- Analyse des prochaines phases de travaux - vieux village
- Poursuite des travaux d'amélioration des espaces parcs.

6. Conclusion:

Nous avons constaté encore une année active à tous les niveaux. L'ajout de différents services, de plusieurs activités et la volonté constante de bien servir la population, nous a tenus fort occupé.

En 2013, nous désirons finaliser les travaux de mise aux normes de l'usine de filtration. Nous devons aussi analyser les travaux à réaliser dans les années à venir et les programmes de subvention, la priorité étant les infrastructures du vieux village. Nous espérons obtenir des réponses à nos demandes de subvention sous peu.

Le Conseil municipal travaille toujours à améliorer la qualité des services offerts à la population afin de bien répondre à leurs besoins.

Annexe A : Liste des contrats

Annexe B : Survol des réalisations 2012



**Alexandre Bélisle,
Maire de la Municipalité de Verchères
Le 5 novembre 2012**

Annexe A – Liste des contrats de plus de 25 000\$

FOURNISSEURS	MONTANT (moins les taxes)	DESCRIPTION
A & J.L. Bourgeois Ltée	16 249,57\$	Règl. 450/451-2010 rue Aqueduc
BPR Infrastructure Inc.	47 639,90\$ 6 499,00\$	Règl. 457-2011 usine de filtration Plan d'action économie eau potable/piscine municipale
Nordmec Construction Inc.	350 471,23\$	Règl. 457-2011 usine de filtration
John Meunier Inc.	1 808 475,64\$	Règl. 457-2011 usine de filtration
Génivar	122 841,05\$ 22 984,78\$	Règl. 468-2012 rues St-Alexandre et autres Plan de mobilisation Route verte
Danis Construction Inc.	1 494 814,08\$ 36 940,09\$ 45 059,51\$	Règl. 468-2012 rues St-Alexandre et autres Terrain de tennis Bordures rues Duvernay et Marie-Anne-Larose
Ville de Contrecoeur	180 420,00\$	Exploitation/opération usine filtration, épuration et stations de pompage
Bauval-Pavage Varennes	73 547,32\$ 14 153,80\$ 13 984,76\$ 6 796,25\$ 33 432,32\$ 8 809,95\$	Déneigement 2012 Déneigement trottoirs 2012 Asphalte Pavage rues St-Étienne, St-Laurent, Madeleine Pavage 2012 Aqueduc rue Madeleine, égout rue St-Henri, terrain de pétanque, piste cyclable, parc Roland-Pigeon
Groupe Ultima (La Mutuelle des Municipalités)	99 853,00\$	Assurances
Centre communautaire de Verchères	91 706,04\$ 7 000,00\$ 3 909,67\$ 524,72\$	Location d'immeuble Profit tournoi de golf du maire Entretien ménager Clinique médicale au 31/12/2012 Location d'immeuble divers
R. Brunelle Construction Inc.	11 394,85\$ 164,96\$ 7 412,31\$ 1 380,73\$ 2 639,40\$ 17 220,14\$	Égout parc des Pionniers Égout Rés. F.-Dansereau, piste cyclable, terrain pétanque Parc Roland-Pigeon et parc Louis St-Pierre Location machinerie Aqueduc rue Madeleine Égout rue St-Henri
Réal Huot Inc.	2 689,07\$ 135,07\$ 3 069,69\$ 131,97\$ 8 885,19\$	Égout parc des Pionniers Égout rue St-Henri Aqueduc rue Madeleine Égout Rés. F. Dansereau Pièces aqueduc et incendie
Régie de police Richelieu St-Laurent	827 785,00\$	Quote-part 2012
Kemira Water Solutions Inc.	13 012,15\$	Produits chimiques 31/10/2012
PG Solutions	43 684,16\$	Contrat informatique sur logiciel et serveur
Sel Cargill	15 913,53\$	Sel 30/11/2012
Techmix Inc. Div. de Bau-Val Inc.	3 975,50\$	Pavage 30/11/2012
Beauregard Fosses Septiques	28 182,96\$	Contrat vidange fosses septiques
Aéro-Feu Ltée	27 700,04\$	Protection incendie – achat équipements
Installations Électriques J. Provost	7 408,40\$ 7 664,79\$ 3 605,10\$ 3 700,13\$ 1 892,86\$ 1 266,34\$ 2 881,57\$ 822,51\$ 917,17\$ 3 050,30\$ 1 666,52\$	Règl. 468-2012 rues St-Alexandre et autres Lumières piste cyclable Lumières de rue Lumières terrain de balle Station d'épuration Terrain de pétanque Parcs Garage Vieille caserne Mairie Autres

Annexe B - Réalisations 2012

1. L'année 2012 a débuté de façon tragique mais heureusement dans notre cas, M. Larouche a prêté main forte à ses confrères et notre équipe est demeurée entière. Une mention d'honneur a été adoptée pour souligner le geste de M. Larouche.
2. Révision de la rémunération des élus.
3. Réalisation des travaux d'infrastructure sur les rues St-Alexandre, St-Benoît, Dalpé, St-André et Léopold.
4. Mise en place d'une réglementation exigeant l'installation de compteur d'eau dans les commerces et industries.
5. Adoption d'une modification au règlement de zonage afin de permettre le projet d'agrandissement de la Résidence Florentine-Dansereau.
6. Adoption d'une nouvelle réglementation régionale sur la prévention incendie. Nos pompiers visitent plus de 500 portes par année.
7. Adoption d'un nouveau règlement pour régir les feux de foyers extérieurs ou de loisir.
8. Adoption d'un programme de revitalisation à l'égard du secteur du vieux village. Mise en place d'un fonds d'aide financière pour favoriser la rénovation des bâtiments dans le secteur du vieux village.
9. Remplacement de personnel au niveau des cols bleus.
10. Prise en charge de la vidange des fosses septiques par la Municipalité.
11. Adoption d'un règlement concernant la protection des sources d'eau.
12. Adoption d'un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.
13. Poursuite du programme d'entretien du réseau d'aqueduc et des bornes d'incendie.
14. Adoption d'une nouvelle politique d'utilisation des quais flottants. L'attribution se fera maintenant par ordre chronologique de réception des demandes. La sous-location d'un quai étant interdite.
15. Réalisation d'un exercice de planification stratégique et de consultation publique.
16. Réalisation de l'exercice MADA (Municipalité Amie des Aînés).
17. Tournoi de golf 2012 a permis de réaliser des profits de 63 500\$. Ceux-ci étant remis 50% à la Maison des jeunes, 25% à Soccer Verchères et 25% au Groupe Scout. L'encan spécial, quant à lui, a rapporté 7 000\$ qui furent remis au Centre communautaire.
18. Réalisation d'un plan de mobilité active. Ce plan nous démontre les actions à réaliser pour favoriser les moyens de transport autre que l'automobile. Cet exercice nous a démontré que les choix de développement du passé respectaient déjà les principes de la mobilité active.
19. Réaménagement de l'aire de jeu du parc Rolland-Pigeon.
20. Réaménagement du terrain de tennis.
21. Achat d'un véhicule pour les travaux publics